



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale de la cohésion sociale

Jeudi 1^{er} juin 2023

Master PIHA2 – APEI – Enseignement et surdité

Master PIHA2 – APEI – Enseignement et déficience visuelle

Rénovation des diplômes d'État CAPEJS et CAEGADV

Claire Korb

Inspectrice pédagogique et technique
des établissements et services pour
jeunes sourds

Pascal Aymard

Inspecteur pédagogique et technique
des établissements et services pour
jeunes déficients visuels

PLAN

1. Contexte

2. Collaboration INSEI-DGCS

3. Nouveaux référentiels

À partir de la rentrée universitaire 2023

Nouvelles options de master

- **2 nouvelles options du master**

PIHA2 « Pratiques Inclusives Handicap Accessibilité Accompagnement »,
parcours 1 APEI « Accessibilité pédagogique et éducation inclusive » :

« Enseignement et surdité », et

« Enseignement et déficience visuelle »

Diplômes CAPEJS et CAEGADV

Nouvelles dispositions réglementaires relatives aux diplômes CAPEJS & CAEGADV

- **Diplômes CAPEJS et CAEGADV**

Diplômes d'État délivrés par le ministre chargé des personnes handicapées

- **Lien master - certificat**

Les candidats au diplôme du CAPEJS (*resp.* du CAEGADV) titulaires du master PIHA2-APEI-E&S (*resp.* PIHA2-APEI-E&DV) sont crédités d'une partie des compétences à valider pour obtenir le diplôme d'État

Ils se présentent aux épreuves de pratique professionnelle pour obtenir le DE

1. Contexte

Enseignement et déficiences sensorielles

Maintien de dispositions particulières

- **Ministère de tutelle**
 - Pas d'intégration des professeurs des ESMS pour les jeunes sourds ou déficients visuels au processus de rattachement au ministère de l'éducation nationale
 - Particularité maintenue : professeurs diplômés et inspectés par le ministère en charge des personnes handicapées

1.1. CAEGADV

Les 3 diplômes d'enseignement auprès des jeunes déficients visuels

CAEGADV

Certificat d'aptitude à
l'**enseignement général**
des aveugles et des
déficients visuels

Options

- Cycle élémentaire
- 1^{er} cycle du 2nd degré

CAEMADV

Certificat d'aptitude à
l'**enseignement
musical** des aveugles et
des déficients visuels

Option

- Instrument « principal »

CAFPETADV

Certificat d'aptitude aux
fonctions de professeur
d'**enseignement
technique** aux aveugles
et déficients visuels

Option

- 1 pratique professionnelle

Rappels

- Diplômes créés et organisés par les **arrêtés du 15 décembre 1976**
- **Délivrés par le ministre chargé des personnes handicapées**
- **Reconnus par les CCN** du secteur médico-social concerné
- **Formations par le CNFEDS de l'USMB**
- Professionnels **employés par un ESMS**
- Interventions prévues au **CASF (notamment son article D.312-116)**

Les enjeux d'une réingénierie nécessaire

- Répondre à un **besoin durable et s'adapter aux évolutions issues de** :
 - La transformation de l'offre médico-sociale
 - L'évolution du public accompagné
 - La dynamique de l'École inclusive
- **Développer et généraliser certaines compétences** devenues fondamentales mais absentes des arrêtés de 1976 (ou minorées)

Les actions engagées

- Réunir les trois titres en un **unique diplôme d'État de niveau 7, sans option**
- **Moderniser ce titre** : élaborer un référentiel professionnel, adosser la certification à un master, l'enregistrer au RNCP, permettre une VAE...
- Développer une **même formation initiale** & des **formations complémentaires**
- Favoriser le **rapprochement des enseignements spécialisés**
- Définir un **cahier des charges de la formation** en coopération avec un nouvel établissement de formation

1.2. CAPEJS

Rappels – le CAPEJS

- Diplôme créé par le **décret du 27 octobre 1986** et organisé par **l'arrêté du 20 août 1987**
- **délivré par le ministre chargé des personnes handicapées**
- **Formation par le CNFEDS de l'USMB**
- Professionnels **employés par un ESMS**
- Interventions prévues au **CASF (notamment son article D.312-103)**

Rappels

- **Rénové par le décret du 21 février 2018 (masterisation) et organisé par l'arrêté du 16 mars 2018**
- **Organisation de la VAE : Arrêté du 26 août 2019**
- **Enregistré au RNCP en avril 2018 – Fiche n°34829**
- **Titre de niveau 7**

L'obligation de ré enregistrement au RNCP

Les enjeux d'une révision

- **Révision quinquennale d'enregistrement au RNCP (avril 2018-avril 2023)**
- **Opportunité de révision de l'arrêté du CAPEJS afin de s'adapter aux évolutions issues de :**
 - La transformation de l'offre médico-sociale
 - L'évolution du public accompagné
 - La dynamique de l'École inclusive

Les actions conduites

- **Réviser la formation et créer de nouveaux référentiels**
- **Publication de l'arrêté du CAPEJS du 28 mars 2023**
- **Ré enregistrement du CAPEJS au RNCP – Fiche n°37573**
- **Définir un cahier des charges de la formation en coopération avec un nouvel établissement de formation**
- **Favoriser le rapprochement des enseignements spécialisés**

2. Collaboration INSEI - DGCS

Un partenariat formalisé

Pour favoriser le développement de l'École inclusive

- **Convention de collaboration INSEI – DGCS signée en avril 2022**
- **Objectifs :**
 - Déployer une offre mutualisée de compétences et de ressources pédagogiques
 - Participer conjointement à l'enrichissement des pratiques
 - Dynamiser la recherche afférente

Un partenariat formalisé

Concrètement

- **Concevoir et proposer ensemble :**
 - des formations initiales (2 nouvelles options du master PIHA2-APEI)
 - des formations complémentaires continues (2 stages déjà effectués pour l'enseignement des jeunes sourds en histoire et géographie, et en anglais)
 - catalogue de formation continue à mettre en œuvre

3. Nouveaux référentiels

Référentiels du diplôme

Contenus

- **Référentiels conformes au format règlementaire des titres et diplômes à finalité professionnelle**
 - Référentiel professionnel (définition métier, référentiel d'activités, référentiel de compétences)
 - Référentiel de formation (découpé en 4 domaines de formation et 10 UE)
 - Référentiel de certification (validation par blocs de compétences)
 - Modalités d'accès au diplôme par la voie de la VAE

Référentiels professionnels

Définition métier... synthétiquement

- Hypothèse d'un **enseignement complètement assuré par le professionnel diplômé**,
- et celle d'un **accompagnement destiné à favoriser la scolarisation inclusive**,
- le **développement de la maîtrise des outils et stratégies de compensation** des déficiences sensorielles
- dans **toutes leurs formes**, y compris si des **besoins éducatifs particuliers s'y ajoutent**.

Référentiels professionnels

Référentiels d'activités

12 fonctions regroupées en 3 groupes fonctionnels

- **Fonctions I** - Enseignement et accompagnement pédagogique
- **Fonctions II** - Relation partenariale et accompagnement global du parcours
- **Fonctions III** - Veille, réflexion, production et transmission professionnelles

Référentiels de compétences

9 blocs de compétences pour chaque certificat

CAEGADV :

4 Blocs communs Master

2 Blocs MEEF

1 Bloc APEI

1 Bloc spécifique DV

1 Bloc pratiques professionnelles

CAPEJS :

4 Blocs communs Master

2 Blocs MEEF

1 Bloc APEI

1 Bloc spécifique JS

1 Bloc pratiques professionnelles

Blocs de compétences n°1 à 4

Communs à tous les masters

BC 1 : Usages avancés et spécialisés des outils numériques

BC 2 : Développement et intégration des savoirs hautement spécialisés

BC 3 : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances

BC 4 : Appui à la transformation en contexte professionnel

Blocs de compétences n°5 et 6

Modèle des masters MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation)

BC 5 : Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

BC 6 : Compétences communes à tous les professeurs

Bloc de compétences n°7

Spécifiques au master APEI (accessibilité pédagogique et éducation inclusive)

BC 7 : Conception et mise en œuvre de dispositifs inclusifs

Blocs de compétences n°8

Spécifique au master mention PIHA2, parcours APEI, **option « enseignement et déficience visuelle »**

BC 8 : Analyse des besoins spécifiques des jeunes déficients visuels et élaboration de réponses adaptées

Spécifique au master mention PIHA2, parcours APEI, **option « enseignement et surdité »**

BC 8 : Analyse des besoins spécifiques des jeunes sourds et élaboration de réponses adaptées

Blocs de compétences n°9 – Pratique professionnelle

Spécifique au master mention PIHA2, parcours APEI, **option « enseignement et déficience visuelle »**

BC 9 : Mise en œuvre de l'accompagnement pédagogique adapté aux enfants, adolescents et jeunes adultes déficients visuels dans leur parcours de formation à visée inclusive

Spécifique au master mention PIHA2, parcours APEI, **option « enseignement et surdité »**

BC 9 : Mise en œuvre de l'accompagnement pédagogique adapté aux enfants, adolescents et jeunes adultes sourds dans leur parcours de formation à visée inclusive

Certification

Master, certificat, VAE

Pour obtenir le master : Obtenir la **validation des BC 1 à 8**

- Chaque BC est évalué séparément
- Épreuves suggérées par la DGCS, organisées et évaluées par l'établissement de formation (commissions de jury)
- Certains BC peuvent être validés en dispense s'ils ont déjà été obtenus dans le cadre d'un autre diplôme

Certification

Master, certificat, VAE

Pour obtenir le CAEGADV ou le CAPEJS par la voie de l'examen :

- Obtenir la **validation des BC 1 à 8**
- Obtenir la **validation du BC 9** par les **épreuves de certification de la pratique professionnelle**, évaluées par le jury du diplôme
- Le jury du diplôme nommé par le ministre en charge des personnes handicapées et présidé par la DGCS valide l'obtention de l'ensemble des BC (obtenus dans le cadre du master et le BC9) et délivre le diplôme d'État

Certification

Master, certificat, VAE

Pour obtenir le CAEGADV ou le CAPEJS par la voie de la VAE (portée par la DGCS) :

- Obtenir la **validation des acquis de l'expérience**
 - Présentation d'un **dossier selon l'annexe de l'arrêté**
 - **Examen** du dossier
 - **Et entretien** devant le jury du diplôme nommé par le ministre chargé des personnes handicapées, et présidé par la DGCS
 - Obtention du **diplôme, ou de certains ou d'aucun BC**

Pour conclure...

Avant de poursuivre les échanges...

Pour la DGCS, cette transformation des diplômes et des formations vise à :

- **Développer la qualité et la quantité des offres de formations** initiales et continues
- Affirmer l'action des futurs professeurs certifiés **en faveur du développement de l'École inclusive**, et leur lien à l'ensemble de la communauté éducative
- **Agir avec un établissement de formation nationalement reconnu** auprès des enseignants de l'Éducation nationale qui pourra investir davantage le champ de l'Action médico-sociale
- Proposer aux enseignants, dès leur formation, une **culture commune et des approches complémentaires et cohérentes**
- Ce qui devrait permettre, nous l'espérons, de **faciliter la dynamique de rapprochement.**



GOVERNEMENT

Liberté

Égalité

Fraternité

Merci de votre attention.

MASTER PIHA2-APEI, option Enseignement & Surdit 

Enseignement & d fiance Visuelle

Modules sp cifiques
Pr paration aux
CAPEJS ou CAEGADV

+

MASTER
PIHA2-APEI

MFIN
LPC

MFIN
LSF

DU ASSA*
Troubles associ s

Modules
sp cifiques
E & S ou E & DV

Modules sp cifiques
Pr paration aux
CAPEJS ou CAEGADV

C
A
P
P
 
I

Tronc
commun

Braille
approfondi
Dessin relief

Braille
outils
num riques

Professionalisation*

Approfondissement
TFA DV TPsyTcog*

Cours sp cifiques
MASTER*

Modules compl mentaires
de formation continue de
l' ducation nationale

Enseignements non mutualis s

* Mutualisations partielles